"Info-Flash" le PMEDP ... en action ...

Numéro 30 – Juillet/Août 2003

Bienvenue au

PMEDP Info-Flash

Ce moyen de communication est distribué mensuellement à travers Internet aux Unités de Coordination Nationale, aux Représentations de la FAO, à DFID, au Département des Pêches de la FAO et aux personnes intéressées par les activités du PMEDP.

L'objectif premier du **PMEDP Info-Flash** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur le Programme.

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays

La reproduction et la distribution de ce document-sous forme électronique ou sur support papier-sont encouragées.

Pour contacter le PMEDP par Internet

Visitez notre Site Web: www.sflp.org

Niger – *Atelier National sur le rôle des PIP du secteur de la pêche dans la*

Un atelier national de deux jours a été organisé du 4 au 5 juin 2003 par l'Unité de Coordination Nationale du Niger en collaboration avec le Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification et avec l'appui du PMEDP. Cette manifestation a été mise à profit pour discuter des résultats de l'étude sur les politiques, institutions et processus (PIP) et réfléchir sur le rôle de la pêche dans les efforts de lutte contre la pauvreté. L'atelier a été ouvert par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification, et a réuni des responsables des pouvoirs publics nationaux, des représentants des associations nationales de transformateurs de poisson, de pêcheurs, de mareyeurs, des ONG, des partenaires au développement et d'autres institutions non directement concernées par la pêche.

Les résultats préliminaires de l'étude PIP réalisée au début de l'année par une équipe d'experts pluridisciplinaire, ont révélé que la pêche constituait une part importante du développement rural dans certaines régions du pays. Les résultats indiquent également que ce secteur n'a pas fait l'objet de suffisamment d'attention dans la formulation des politiques de développement et de réduction de la pauvreté.

L'atelier a été organisé à haut niveau afin de promouvoir l'intégration du secteur de la pêche dans les politiques gouvernementales et d'identifier des points d'entrée pour l'amélioration des moyens d'existence dans la pêche.

A la suite de la présentation des résultats de l'étude PIP, les participants ont échangé leurs différentes expériences, qui ont été par la suite utilisées pour améliorer et valider les conclusions de l'étude, et formuler une série de recommandations.

Le Comité de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) qui a exploité les résultats de ce processus (l'étude PIP et le rapport de l'atelier) a exprimé son appréciation pour les efforts déployés afin de s'assurer que le secteur de la pêche soit intégré dans les politiques de développement et d'accroître la visibilité de ce secteur dans le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). L'atelier ainsi que l'étude PIP ont permis au comité d'élaboration de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté d'ajouter un 4ème programme prioritaire dans la Stratégie de Développement Rural (SDR) pour la pêche et la pisciculture. Ce programme met l'accent sur: (i) le développement organisationnel dans les communautés de pêche, (ii) la gestion et la réhabilitation des écosystèmes aquatiques, (iii) l'accès au micro-crédit dans les communautés de pêche, et (iv) les systèmes d'aménagement hydro-agricole, c'est à dire le développement de pêcheries amplifiées le long des petits lacs et des rizières. En outre, le fait que l'UCN du Niger ait pu établir le contact avec le comité de la SRP/SDR lui permettra de défendre les intérêts des communautés de pêche lors de l'élaboration du budget, prévue pour fin 2003.

Les résultats de l'étude sur les PIP ont conduit à de riches échanges entre les participants à l'atelier national sur la pêche au Niger

L'atelier a été jugée un moyen efficace pour faciliter le processus de changement politique et institutionnel. En aidant les décideurs à mieux appréhender le rôle de la pêche dans la réduction de la pauvreté, les politiques et les institutions seront plus sensibles aux questions de réduction de la pauvreté dans la pêche. Cet atelier a présenté des informations fort utiles sur le secteur de la pêche au Forum National sur la Réduction de la Pauvreté qui s'est tenu dans la foulée de l'atelier (du 7-8 juin), et qui a réuni des représentants des institutions nationales et des bailleurs de fonds. L'étape suivante vers une meilleure intégration de la pêche dans le DSRP sera la formulation d'un programme sectoriel pour la pêche avant la fin de l'année.

Les activités de lobbying de l'UCN ainsi que l'atelier ont constitué des facteurs clés dans le déblocage des 220 millions de FCFA (environ 370.000 USD) dans le cadre de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) et prévus pour appuyer le secteur de la pêche en 2003.

Nigeria – *l'UCN se rapproche des communautés de pêche*

L'Unité de Coordination Régionale (UCN) du Nigeria a été décentralisée en quatre Unités de Coordination Locales (UCL). Selon le Coordinateur National, G.N. Shimang, les UCL ont été mises sur pied afin de garantir une mise en oeuvre et un suivi efficace des activités du PMEDP dans les communautés de pêches éloignées d'Abuja. Les 4 UCL fonctionnent dans les états où il existe déjà des projets communautaires: Kano (*Aménagement du barrage de Tiga pour améliorer la biodiversité et l'exploitation de la ressource en vue de la cogestion),* Borno (*Renforcement des capacités des communautés de pêche de Daban Masara, Kukawa dans la*

gestion des lacs), Delta (R*enforcement des capacités des groupements de mareyeuses et transformatrices de Illah Oshimili pour réduire les pertes post-capture*) et Cross River (*Renforcement des capacités des communautés de pêche de Nka Iyak Esuk Edibe Edibe pour améliorer l'accès aux technologies de pêches appropriées*).

Dans ce nouveau système, les 4 UCL fonctionnent de façon autonome et font régulièrement rapport à l'UCN. Les UCL se réunissent régulièrement avec les membres des communautés et les responsables des pouvoirs publics. Les comptes-rendus de ces réunions sont systématiquement transmis à l'UCN. Cette façon de faire permet à l'UCN d'avoir une idée plus claire de la mise en oeuvre des projets communautaires sur le terrain, de formuler des observations et de donner des conseils.

Tchad – *Visite d'échange et autres expériences*

Une délégation du Tchad composée de huit personnes a effectué une visite d'échange du 23 au 25 juin 2003 à Cotonou, auprès de l'Unité de Coordination Nationale du Bénin, afin d'améliorer leur connaissances sur les structures de micro-crédit, le développement organisationnel et le cadre juridique et institutionnel qui régit les micro-crédits. Cette délégation regroupait des représentants de l'organisation des pêcheurs du Lac Fitri, de l'ONG Apibase, d'une institution de micro-crédit et du Service de Décentralisation du Ministère du Plan. La délégation comptait également quatre femmes de l'association des mareyeuses de N'djamena et d'un groupement féminin du projet communautaire d'Ere.

La délégation s'est scindée en deux groupes en fonction des centres d'intérêt. Le premier groupe a visité l'organisation faîtière des pêcheurs (l'*Union Nationale des Pêcheurs Maritimes du Bénin* - UNAPEMAB) au port de Cotonou. Les membres de ce groupe ont pu analyser la façon dont le projet communautaire du PMEDP avait contribué à renforcer les associations socioprofessionnelles ainsi que les liens de ces groupes avec l'organisation faîtière.

Le second groupe a amélioré sa compréhension des volets administratif et de gestion du secteur de la micro-finance en visitant *Initiative-Développement,* le Programme Béninois de développement des petites entreprises (PADME), le projet de gestion des activités génératrices de revenu (PAGER), *FINADEV, Vital-Finance* et la cellule chargée du micro-financement au Ministère des Finances. Ils ont également visité le *Consortium Alafia* ainsi que l'organisation des petits entrepreneurs et l'agence de promotion des échanges ECHOPPE qui leur a fourni des informations sur la production de moustiquaires traitées comme activité économique alternative. Des séances de restitution ont été organisées au terme de chaque journée afin d'échanger des notes et de maximiser l'expérience d'apprentissage.

Un grand nombre de points de vue et d'informations ont été échangés au cours de cette visite. Il en ressort d'importantes conclusions dont: la flexibilité de la politique de crédit qui prévoit un moratoire et la proximité des créanciers par rapport aux bénéficiaires, un dispositif qui permet aux membres de respecter plus facilement leurs obligations de remboursement. Le groupe a également trouvé très intéressant les différentes activités alternatives entreprises par les femmes et les formations dispensées par les percepteurs des prêts. La solidité de la base organisationnelle et les niveaux de capacité de gestion en micro-financements ont également été relevés comme des facteurs primordiaux de succès.

La délégation du Tchad a aussi profité de leur séjour pour rencontrer le personnel de l'Unité de Support Régionale et fournir de plus amples précisions sur leurs activités en cours. La délégation fera part de ses observations une fois de retour au pays et prévoit des activités visant à pousser leurs collègues à mettre sur pied un système plus coopératif au Tchad.

Gabon – *Le Gouvernement adopte un budget pour l'UCN*

Le gouvernement gabonais a décidé de débloquer une assistance financière supplémentaire pour l'UCN du Gabon. Ces fonds viennent compléter l'appui octroyé par le Programme Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (PMEDP) et constitue un signal clair de la reconnaissance par les pouvoirs publics du rôle stratégique de l'UCN comme instrument de changement dans les efforts de développement rural et de réduction de la pauvreté.

Les récentes activités au Gabon ont consisté notamment à concevoir et mettre en œuvre un programme de formation sur la pêche artisanale dans un centre de formation pour les jeunes. Le contenu de la formation mettra l'accent sur l'importance des principes directeurs de l'Approche des Moyens d'Existence Durable (AMED) et du Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR) pour la réduction de la pauvreté dans les communautés de pêche artisanale. R. Minko, membre de l'UCN, président du Centre Communautaire de Pêche Owendo et représentant des organisations socioprofessionnelles, dispensera la formation à vingt-quatre pêcheurs pour la première session.

Burkina Faso – *Le Conseil des Ministres adopte une stratégie nationale d'aménagement et de développement des pêcheries*

Le Conseil des ministres du Burkina Faso a examiné et adopté le 4 juin 2003, la stratégie nationale en matière de pêche ainsi qu'une série de programmes prioritaires pour le développement et l'aménagement des pêcheries. Ces décisions ont été motivées par une proposition émanant du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et Halieutiques, dont la priorité était de revoir la stratégie de gestion de la pêche datant de 1997, à la lumière du cadre stratégique de réduction de la pauvreté et de la stratégie nationale de sécurité alimentaire.

Sandogo, Burkina Faso: Séance de formation sur les engins de pêche

H. Zerbo, ex-membre de l'UCN et actuel Coordonnateur National du projet pilote du PMEDP, a participé à la révision de la stratégie et à la formulation des programmes prioritaires. Des informations détaillées sur les préoccupations et priorités des communautés ont été livrées, sur la base du travail sur le profil de pauvreté entrepris autour des Lacs Bagré et Kompienga. Ce profil de pauvreté a fourni des informations de base pour le processus de formulation des programmes prioritaires. Le fait que le Coordinateur National du projet pilote ait pris part à cette activité a facilité l'application des principes AMED aux différentes étapes de la formulation de la

stratégie et des Programmes, et la prise en compte de certains aspects du CCPR.

Ces programmes nationaux seront coordonnés et accompagnés d'une série de mesures visant à encourager l'éducation, l'alphabétisation des adultes, l'accès au crédit, aux soins de santé, et à l'eau potable. Cette approche globale et holistique devrait contribuer au développement et à la réduction de la vulnérabilité dans les communautés de pêche. Un certain nombre de départements techniques tels que l'hydraulique, les statistiques agricoles, l'approvisionnement en eau potable, mais aussi les structures de micro-financement et les partenaires au développement travailleront en étroite collaboration afin d'assurer une mise en oeuvre efficace de ces programmes.

Le projet pilote du PMEDP qui vient juste de démarrer à Bagré et Kompienga permettra de répondre à un certain nombre de problèmes figurant dans les programmes prioritaires du ministère. Il s'agit notamment de l'élaboration participative des plans d'aménagement des pêcheries, de la création d'un comité de gestion des pêcheries, du renforcement des capacités techniques et organisationnelles des organisations professionnelles et de la participation des communautés au processus du développement local.

Evaluation à mi-parcours du PMEDP

Le PMEDP a récemment entrepris une évaluation à mi-parcours dont l'objectif était de passer en revue de toutes les activités et processus menés depuis le lancement du programme en novembre 1999. Cette évaluation a été effectuée en juillet 2003 par une équipe de quatre personnes: J. Muir (représentant le DFID), R. Chamberlain (représentant le Département des Pêches de la FAO), T. Aiazzi (Département Budget et Evaluation, FAO), et A. Manigui (Directeur de l'Agriculture, Bénin), représentant les 25 pays Ouest-africains. La mission a examiné l'efficacité ainsi que l'adéquation de la mise en oeuvre du Programme, son approche face aux priorités et besoins de développement, les impacts à ce jour et leur pérennisation. Les conclusions et recommandations de la mission seront finalisées d'ici septembre 2003 et serviront d'orientation au Programme pour la seconde moitié de sa période d'activités.

Au cours de sa mission, l'équipe d'évaluation a eu des réunions avec le personnel de la FAO et l'Unité de Coordination du PMEDP au Siège à Rome, et avec le personnel de l'Unité de Support Régional (USR) à Cotonou. Deux journées ont été consacrées à des réunions et discussions avec 23 des 25 Coordonnateurs nationaux afin d'échanger des informations sur leurs expériences avec le Programme et leur permettre d'exprimer leur vision pour l'avenir.

La mission d'évaluation à mi-parcours a sélectionné et s'est rendu dans 5 pays: le Bénin, le Mali, la Guinée, le Ghana et le Congo. Ces visites ont été mises à profit afin de déterminer les progrès dans les activités de terrain du PMEDP et d'évaluer le degré de prise en compte des principes directeurs de l'AMED et du CCPR dans les activités des Unités de Coordination Nationale. Une réunion de restitution a été organisée fin juillet avec l'USR à Cotonou et avec la FAO à Rome.

D'autres discussions sur les recommandations de l'évaluation à mi-parcours sont prévues avec toutes les UCN en novembre 2003. Ceci sera également l'occasion de débattre de l'orientation du Programme pour les 3 années restantes.

Côte d'Ivoire – Le PMEDP aide le FIDA à former du personnel à l'AMED

La Division ouest-africaine du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) a de nouveau sollicité l'assistance du PMEDP pour un atelier de formation sur l'Approche des Moyens d'Existence Durables (AMED) qui s'est tenu du 14 au 18 juillet à Abidjan, Côte d'Ivoire. Cet atelier s'est tenu dans la foulée de la manifestation de Cotonou (en Mai 2003) et a permis de former le personnel de terrain et les consultants du FIDA aux principes de l'AMED dans les projets de développement. Plus précisément, l'atelier a été organisé afin d'améliorer les connaissances et la compré--hension des participants sur les principes de l'AMED, leur application sur le terrain et d'encourager leur diffusion auprès d'autres partenaires au développement. Cette collaboration viendra consolider davantage les relations de travail existant déjà entre le PMEDP et le FIDA.

Cet atelier a fait office de tribune permettant de présenter les principes de l'AMED et les outils d'évaluation participative ainsi que leur pertinence dans le développement rural. L'atelier a réuni 23 participants au total, dont des experts nationaux des projets financés par le FIDA, des responsables gouvernementaux, des ONG et des consultants indépendants. Les réactions furent positives et les participants sont repartis avec une idée beaucoup plus claire des outils AMED et des méthodologies pour améliorer la conception et la mise en oeuvre des projets.

Cette formation devrait faciliter l'application de l'AMED dans la mise en oeuvre de trois projets financés par le FIDA en Côte d'Ivoire : le *Projet de commercialisation et initiatives locales dans la région centre nord* (PACIL), le *Projet de développement rural dans la région du Zanzan* (PDRZ), et enfin, le *Projet d'appui aux petits producteurs maraîchers dans la région des savanes* (PPMS).

Tchad, Cameroun, Niger, Nigeria, et République Centrafricaine – *Etude du Bassin du Lac Tchad sur la contribution de la commercialisation aux moyens d'existence des communautés de pêche*

L'UCN du Tchad a mis sur pied un Système de Suivi des Informations sur la Pêche (SSIP) pour décrire le système de commercialisation des produits halieutiques sur trois marchés: N'Djamena, Kinasserom et Moundou. Ce système entre dans le cadre d'une étude financée par le PMEDP sur la contribution de la commercialisation du poisson aux moyens d'existence des communautés de pêche dans 5 pays du Bassin du Lac Tchad (Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Niger et Nigeria). Ce système prévoit la collecte, par une équipe de chercheurs, d'informations sur les pratiques de pêche, les prix, les volumes des captures, les différentiels de coût entre poisson frais et poisson transformé, les points de vente et les tendances du marché. Cette opération permet également en retour de faire de la sensibilisation sur les bonnes pratiques de pêche, l'importance d'une gestion durable des ressources lacustres et les techniques de transformation les plus rentables.

La seconde réunion régionale des bénéficiaires sur l'étude s'est tenue du 9 au 13 juin 2003 à Maiduguri, abritée par l'Institut National de Recherche sur la Pêche en Eau Douce (NIFFR). L'objectif de la réunion était de discuter des conclusions de l'étude pour les six premiers mois et de planifier les deux phases suivantes.

Collecte d'information sur les captures dans une communauté de pêche du Tchad

Les participants ont pu analyser les informations ainsi que les résultats obtenus jusque-là grâce à l'application du SSIP dans chaque pays. La phase suivante de l'activité sera de passer en revue les rapports de développement national et international en matière de politique de commercialisation du poisson. Ceci sera suivi d'une enquête sur les relations entre les bénéficiaires et le système de commercialisation du poisson.

Un déplacement sur le terrain a été organisé à Baga afin de visiter l'Institut Fédéral de Technologie de Pêche en eau douce ainsi que le marché au poisson avant la fin de la réunion. Un rapport de synthèse sur les conclusions de l'étude ainsi que les informations complémentaires apportées par les intervenants sera élaboré pour être présenté lors de la réunion finale qui doit se tenir à Maroua (Cameroun) en décembre 2003. L'étude est coordonnée par le Centre pour l'Economie et la Gestion des Ressources Aquatiques (CEMARE).

Réunion du Comité Directeur du Programme – *Adoption des 2 derniers projets pilotes*

Les missions de formulation des deux derniers projets pilotes: "*Moyens d'existence améliorés dans le sous-secteur de l'après-capture de la pêche artisanale"* concernant le Cameroun, le Tchad, la Gambie et le Sénégal et "*Aménagement participatif des pêcheries artisanales et suivi, contrôle et surveillance en zone côtière*" concernant le Congo, le Gabon, la Guinée et la Mauritanie ont été effectuées entre les mois de mai et juin 2003. Il s'agit d'un processus entièrement participatif qui a fait intervenir des membres de l'UCN ainsi que les bénéficiaires dans chacun des pays.

Les documents de projet ont été examinés par le Comité Directeur du Programme, et ce processus s'est déroulé à Cotonou le 9 juillet 2003. Les propositions ont été examinées et les activités dans chaque pays abordées. Cet exercice a débouché sur un certain nombre de recommandations et d'amendements. Les versions finales de ces documents sont en cours de finalisation.

Dans les mois à venir, les activités pour ces projets pilotes seront axées sur (i) la mise sur pied d'équipes nationales dans chaque pays et d'une Unité de coordination régionale pour chaque projet pilote; (ii) l'achèvement de la seconde étape de l'exercice sur le profil de pauvreté dans chaque pays, ce qui comprendra le suivi d'un échantillon de ménages afin de collecter des informations qualitatives sur les indicateurs de pauvreté, et (iii) la présentation du document de projet final et des dispositifs institutionnels dans les 8 pays. Les deux projets pilotes devraient être lancés avant la fin 2003.

Nouveaux projets communautaires

- **Guinée**: (i) Appui à la diversification des moyens d'existence dans la communauté de pêche de Bongolon et (ii) Appui à l'amélioration des moyens d'existence des mareyeuses de Doyéma.
- **Cameroun**: Appui institutionnel pour aider les communautés à accéder aux fonds de l'initiative PPTE.
- **Sierra Leone**: Appui à l'extension de la couverture de l'échantillon des ménages aux communautés de pêche artisanale (Enquête Intégrée sur les Ménages).